

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

1. Identification de l'organisme qui passe le marché

TERRITOIRES PUBLICS – 1 rue Geneviève de Gaulle-Anthonioz – CS 50 726 - 35207 RENNES
CEDEX 2 -Tél : 02.99.35.15.15.

2. Procédure de passation

Procédure adaptée en application de l'article 27 du décret 2016-360 du 25 mars 2016 de l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015.

3. Objet du marché

Travaux d'aménagements provisoires des abords du lot 18 sur la ZAC Maurepas Gayeulles à Rennes.

Le marché est découpé en une tranche ferme et une tranche optionnelle définies comme suit :

- Tranche ferme : démolition de 13 box de la résidence Pierrefonds et création de voirie assurant le raccordement des parkings Pierrefonds à la rue de Hué
- Tranche optionnelle 1 : démolition d'un muret de soutènement situé au nord-ouest de la résidence et création d'un talus végétalisé

4. Lieu d'exécution

ZAC Maurepas Gayeulles à Rennes.

5. Durée du marché

La durée du marché est de trois mois à compter de la notification du marché.

Date prévisionnelle de démarrage : février 2019 pour la tranche ferme et septembre 2019 pour la tranche optionnelle 1.

6. Modalités de retrait du dossier de consultation

Le dossier de consultation est disponible en accès libre et complet uniquement par voie dématérialisée sur la plateforme Achat Public à l'adresse suivante : <https://territoires.achatpublic.com>.

7. Lieu et conditions de remise des plis

Les plis contenant les candidatures et les offres seront obligatoirement remis par voie électronique sur la plateforme <https://territoires.achatpublic.com>.

8. Justificatifs à produire

Concernant les justificatifs à produire, les candidats doivent se référer au règlement de la consultation.



9. Critères pondérés de jugement des offres

Valeur technique : 60%
Dont 50% pour la note méthodologique
Et 50% pour le planning

Prix : 40%

10. Renseignements administratifs et techniques

Les échanges s'effectueront uniquement sur la plateforme de dématérialisation Achat Public.

11. Procédure de recours

Instance chargée des recours : TGI de Rennes – Cité judiciaire – 7 rue Pierre Abelard – 35000 RENNES.

12. Date limite de remise des plis

Le 10 janvier 2019 à 12h00

13. Date d'envoi à la publication

Le 29 novembre 2018